

Document 1 de 1

Dépêches JurisClasseur 30 mars 2015

L'application mobile « TribunApp » pour trouver le tribunal territorialement compétent

Redaction

Réglementations Professionnelles

L'application mobile TribunApp permet aux avocats et aux justiciables de trouver facilement le tribunal territorialement compétent pour statuer sur leur litige ainsi que les informations correspondantes ou annexes : adresse, contact téléphonique, télécopie, site internet, horaires d'ouverture, etc.

Cet outil permet également aux avocats et aux huissiers de justice de recevoir des demandes de postulation ou d'intervention de la part de justiciables ou d'autres auxiliaires de justice.

Téléchargeable gratuitement et compatible avec tous les smartphones Android ou iPhone de dernière génération, TribunApp a pour but de fournir à ses utilisateurs l'information la plus juste et la plus récente. Elle était d'ailleurs présente, entre autres innovations, à la Convention nationale des avocats qui s'est tenue à Montpellier, en octobre dernier.

Afin d'épouser au mieux les besoins des avocats, cette application mobile a été développée en collaboration avec Maître Bensaid, avocat au Barreau de Paris et Maître Ayoun, avocat au Barreau de Marseille.

Cette application permet enfin aux avocats qui le souhaitent de promouvoir leur activité tout en respectant les principes déontologiques de la profession.

Ainsi, tout avocat peut créer son profil sur TribunApp et être directement contacté par d'autres confrères ou des justiciables pour 9,90 EUR HT / mois et par tribunal.

Pour télécharger l'application : chercher « TribunApp » sur l'App Store pour iPhone et sur Google Play pour Android.

Pour plus d'informations, <http://www.yesodsolutions.com/tribunapp2/>

Sources :

Dossier de presse, TribunApp, 26 oct. 2014